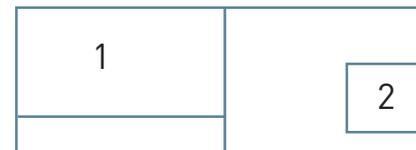




1 La vallée de la Meuse inondée et prise en glace © FRANÇOIS SCHWAAB  
2 Hirondelle de rivage © PATRICK DIEUDONNÉ





## Vallée de la Meuse

**Superficie :** 13 565 ha  
**Département :** Meuse  
**Maître d'ouvrage :** CG 55  
**Opérateur :** CA 55



### La vallée de la Meuse endormeuse

Élément majeur et structurant du paysage, la Meuse constitue l'artère centrale du site « Vallée de la Meuse ». Avec un espace largement dominé par des prairies de fauche inondables, la richesse écologique du site est liée au rythme lent du fleuve qui serpente librement dans une large et belle vallée. En effet, le fonctionnement hydraulique de la Meuse est resté préservé et les contraintes qu'il exerce sur le lit mineur et sur les écosystèmes\* de la vallée inondable permettent l'installation d'une grande diversité d'habitats naturels et d'espèces. De plus, ces milieux relativement préservés et gérés de façon extensive\* sont les garants de la prévention des inondations et d'une bonne qualité des eaux de ce fleuve et de la nappe alluviale qui lui est associée.

Ainsi, la biodiversité du site repose principalement sur la complexité de l'hydrosystème\* de la vallée de la Meuse, composé du fleuve et des ses annexes hydrauliques, des prairies inondables, des marais, des boisements humides. Cependant, les rares îlots boisés qui parsèment le site ne représentent plus que quelques dizaines d'hectares, les plus remarquables étant les reliques des anciennes forêts alluviales\* ainsi que certaines ripisylves\* associées à la Meuse et à ses affluents provenant des coteaux. Sur ces derniers sont installés des pelouses calcicoles\*, qui pour certaines hébergent une flore exceptionnelle avec de nombreuses plantes protégées.

#### L'enjeu ornithologique du site

Cette diversité d'habitats directement rythmée par la dynamique hydrologique du fleuve offre un biotope\* remarquable pour de nombreux oiseaux nicheurs ou de passage. L'intérêt ornithologique de la ZPS est exceptionnel avec la présence de près de soixante espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire, dont 36 inscrites à l'annexe 1 de la directive « Oiseaux » et 22 espèces migratrices.

Ce cortège illustre la capacité du site à offrir une grande diversité de milieux pour la nidification, l'hivernage et le nourrissage des oiseaux :

- Certaines espèces sont liées au lit mineur pour leur reproduction : les atterrissements dans le cours d'eau accueillent le Petit Gravelot, et dans les berges limoneuses nichent le Martin pêcheur d'Europe, le Guêpier d'Europe et l'Hirondelle de rivage. De grandes colonies de cette dernière espèce utilisent parfois des carrières de matériaux alluvionnaires. Par ailleurs, les secteurs aux rives végétalisées hébergent l'élégante Galinule poule d'eau.
- D'autres espèces fréquentent les milieux ouverts et trouvent dans les prairies humides de la vallée un habitat de reproduction indispensable : la nidification du Courlis cendré, du Râle des genêts, du Tarier des prés et du Pipit farlouse est le signe de la grande naturalité des prairies alluviales\*. Malheureusement, ces espèces sont devenues de plus en plus rares dans la ZPS.

- Un troisième et dernier cortège de nicheurs est adapté aux formations boisées : les haies qui bordent les parcelles et les chemins bocagers sont occupées par la Pie-grièche écorcheur. Les saules accueillent le Torcol fourmilier, le Pic cendré et les petits pics bigarrés ; le Milan noir s'établit régulièrement dans les arbres des ripisylves\*.
- Enfin, la vallée de la Meuse constitue une zone primordiale pour de nombreuses espèces en hiver ainsi qu'un axe migratoire Nord-Sud de première importance dans cette partie de l'Europe de l'Ouest :
  - Le fleuve et ses annexes hydrauliques, riches en poissons, permettent à de nombreux oiseaux piscivores, dont la Grande Aigrette, la Cigogne blanche, la Cigogne noire, l'Aigrette garzette et le Balbuzard pêcheur, de survivre en hiver ou de reconstituer leurs réserves lors des passages au printemps et en automne.
  - Les prairies accueillent les Busards Saint-Martin, un grand nombre de Grues cendrées et de Pluviers dorés, et plus occasionnellement le Courlis corlieu et le Hibou des marais.

#### Au-delà de la ZPS

L'intérêt écologique de la vallée de la Meuse s'étend bien au-delà du monde des oiseaux. Des variantes d'habitats prairiaux, rivulaires ou aquatiques sont recensées, avec un cortège d'espèces végétales d'intérêt régional voire national. À ce jour, plusieurs habitats naturels prioritaires, inscrits à l'annexe I de la directive « Habitats-Faune-Flore », ont été identifiés dans le site. Concernant la faune, des poissons, des amphibiens\*, des reptiles et des insectes d'intérêt communautaire s'y épanouissent. Du côté des espèces de Mammifères inscrites à l'annexe II, cinq espèces de Chiroptères ont établi des nurseries dans la vallée et le Castor s'est récemment invité dans le site non loin de Villers-sur-Meuse.





1 Courtlis cendré © PATRICK DIEUDONNÉ  
2 Guêpier d'Europe © PATRICK DIEUDONNÉ

1	
	2

## Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Situé au cœur du département de la Meuse, le site « Vallée de la Meuse » est l'une des plus importantes Zones de Protection Spéciale désignées au titre de la directive « Oiseaux » en Lorraine, à la fois par sa surface et par son linéaire. Son périmètre s'étend de Brixey-aux-Chanoines, au sud-est du département, jusqu'à Vilosnes-Haraumont au nord-ouest de Verdun et les 75 communes membres du comité de pilotage du site représentent, avec leurs intercommunalités, plus du tiers de la population du département.

La richesse de ce patrimoine naturel est aujourd'hui mise en valeur par son intégration partielle dans le territoire du Parc Naturel Régional de Lorraine et également par l'inclusion dans le périmètre de la ZPS d'autres sites Natura 2000 : il s'agit des Zones Spéciales de Conservation « Annexes hydrauliques de la Meuse » et « Vallée de la Meuse - secteur de Sorcy - Saint-Martin ». De plus, certains secteurs de la vallée sont inscrits à la liste des paysages remarquables de Lorraine.

Depuis juin 2008, le Conseil Général de la Meuse a pris en charge la présidence du comité de pilotage du site Natura 2000 et ses services assurent le rôle de maître d'ouvrage. La mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire a permis l'élaboration du document d'objectifs, qui a pu être validé en juillet 2011. Le descriptif des actions nécessaires à la préservation ou à la restauration des fonctionnalités de la ZPS précise qu'il faut notamment :

- adopter des niveaux de fertilisation et d'exploitation en adéquation avec la préservation de la diversité des espèces végétales prairiales ;
- adapter les dates, horaires, vitesses et méthodes de fauche en cas de présence d'espèces nichant en prairie, dont les jeunes sont trop fréquemment détruits par les exigences actuelles en matière de précocité des dates de fauche ;
- limiter l'accès du bétail aux cours d'eau ;
- inventorier et cartographier les espèces et les zones à enjeu, ainsi que repérer les espèces invasives ;
- préserver une mosaïque paysagère offrant des zones refuges, par exemple au moment de la fauche des prairies ;
- préserver le caractère dégagé des paysages, qui permet aux espèces de trouver leurs partenaires et de repérer leurs prédateurs, tout en prenant en compte la nécessité d'un maillage bocager moins discontinu pour d'autres espèces ;
- favoriser une moindre uniformité des boisements (hauteur des haies, âge des arbres) ;
- entretenir ou restaurer les pelouses calcicoles\* ;
- gérer la végétalisation des atterrissements et des berges ;
- favoriser la quiétude des espèces aux périodes où elles sont sensibles aux dérangements, par exemple en adaptant les dates des travaux dans les boisements ou sur les berges et en sensibilisant les usagers du fleuve aux exigences des espèces nicheuses sur les bancs de gravier ou dans les berges ;
- protéger à long terme des secteurs à enjeu pour l'avifaune.

Ces actions de préservation sont complémentaires à la campagne de contractualisation avec les agriculteurs menée depuis plusieurs années. De plus, une étude menée en parallèle par l'ONEMA et la FDPPMA, a permis de localiser et de caractériser près de 400 annexes hydrauliques, et de formuler des préconisations d'actions afin d'en garantir la préservation ou la restauration. Certains sites prioritaires identifiés dans le cadre de cette étude ont fait l'objet d'une protection par acquisition foncière par le Conservatoire des Sites Lorrains ou par les associations de pêche locales.

## Oiseaux représentés dans ce site

A023	A026	A027	A031	A037	A038	A068	A072	A073	A074	A081
A082	A084	A094	A097	A098	A103	A122	A127	A132	A140	A151
A157	A166	A177	A190	A193	A195	A196	A197	A215	A222	A229
A236	A238	A338								

## Documentation

AERM (2006)

COL – MALENFERT PH. & BRODIER S. (2009)

CA 55 – HILAIRE P. (2011)

COL – MALENFERT PH. & SPONGA A. (2007)

